

Virement le 29/03/25

Rodez, le 18 février 2025

**Notification d'Appel Fractionné
de l'année 2025**

VOLLET LAURIANE

Références : 2931201451058 NN2F 46 263

Exp: MSA MPN 180 AVENUE MARCEL UNAL 82014 MONTAUBAN CEDEX 14
104717

MADAME VOLLET LAURIANE
POUDANS
48 IMP DE LA SOURCE
46090 LABASTIDE MARNHAC

Date d'exigibilité : 03/03/2025
Date limite de paiement : 31/03/2025

Madame,

Vous trouverez, ci-dessous, le détail des cotisations et contributions sociales à payer pour le 1^{er} appel fractionné de l'année 2025.

Comment est calculé le montant de cet appel fractionné ?

Cet appel représente 35,00 % des cotisations et contributions sociales émises au titre de l'année 2024. Pour ce qui concerne le Fonds de Mutualisation Sanitaire et Environnement (FMSE), le montant représente l'intégralité de la contribution.

COTISATIONS SOCIALES AGRICOLES	163,10 Eur
INDEMNITES JOURNALIERES AMEXA	87,50 Eur
ASS. CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROF.	196,13 Eur
RETRAITE COMPLEMENTAIRE OBLIGATOIRE	296,80 Eur
CONTRIBUTION FORMATION PROFESSIONNELLE VIVEA	27,65 Eur
Contribution(s) FMSE 2025	20,00 Eur
C.S.G NON DEDUCTIBLE	58,80 Eur
C.S.G DEDUCTIBLE	166,25 Eur
C.R.D.S	12,25 Eur
MONTANT DE VOTRE APPEL FRACTIONNE	1 028,48 Eur

Comment procéder au paiement ?

La somme de **1 028,48 Euros** est à payer au plus tard le 31/03/2025.

Nous vous invitons à procéder au paiement de cette somme par :

- Prélèvement
- Télé-règlement
- Virement bancaire

MSA MPN
180 AVENUE MARCEL UNAL
82014 MONTAUBAN CEDEX 14

Tél : 05 63 48 40 00
mpn.msa.fr

RODEZ (siège social)
CAHORS
ALBI, MONTAUBAN



TALON D'IDENTIFICATION A JOINDRE A VOTRE PAIEMENT

** prière de ne pas agraffer*



Midi-Pyrénées Nord

VOLLET LAURIANE

2931201451058 (NN2F)

CN-25



Facture n° 01285123710207

Montant : **1028,48** euro(s), à payer pour le 31/03/2025